



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors de la séance du 8 janvier 2024, a adopté le projet de règlement n° 311-2007-7 et qu'une assemblée publique de consultation aura lieu :

Le 29 janvier 2024 à 19h

Au Centre Culturel

Situé au 239, 16e Avenue Ouest

Aux personnes intéressées par le projet de règlement no :

- 311-2007-7 / Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme n° 311-2007.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 8 janvier 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement **No 311-2007-7**, amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme n° 311-2007 visant à procéder à une modification du plan d'urbanisme pour, d'une part, assurer sa conformité aux nouvelles dispositions prévues à l'article 83 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme visant à identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et à décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques et, d'autre part, pour identifier les nuisances causées par la présence d'une carrière en activité.
2. Une séance publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 29 janvier 2024 à 19h au Centre Culturel situé au 239, 16e Avenue Ouest, à Venise-en-Québec. Au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité, ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

DONNÉ ce 9^e jour du mois de janvier 2024 à Venise-en-Québec.

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M. Sc, DMA
Directeur général et greffier-trésorier
9 janvier 2024



Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, résidant à Bromont, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 9 janvier 2024.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 9 janvier 2024.

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M. Sc, DMA
Directeur général et greffier-trésorier
9 janvier 2024